



Règlement intérieur du VABC

Article 1:

Tout propriétaire d'une automobile dont la date de première mise en circulation remonte à plus de 30 ans, préservée dans un état conforme à l'origine, n'étant pas utilisée comme moyen de transport quotidien, peut demander à rejoindre le VABC, club affilié à la FFVE sous le numéro 621. L'adhésion est prononcée après avis de la Commission Technique du club. Une photo du véhicule pourra figurer dans "l'album de nos anciennes" sur demande du nouvel adhérent.

Article 2:

Sur décision de la Commission Technique, peuvent être admis à titre exceptionnel au VABC des véhicules de moins de trente ans se distinguant du reste de la production automobile par:

- leur originalité technique
- leur rareté
- leur caractère historique reconnu
- leur palmarès sportif.

Article 3:

Les membres du club inscrits avant Mars 2015 avec un véhicule ne répondant pas aux critères ci-dessus conservent leur qualité d'adhérents de façon inchangée. Cette disposition devient caduque en cas de remplacement du véhicule concerné.

Article 4:

Tout adhérent s'engage à ce que son véhicule soit:

- administrativement en règle
- assuré
- pourvu d'un contrôle technique en cours de validité
- en état de rouler sans qu'il n'y ait de danger pour autrui (pneumatiques, système de freinage, éclairage doivent être en bon état et conformes à l'homologation du véhicule)

Article 5:

Tout adhérent s'engage à être en possession d'un permis de conduire valide, à se conformer aux prescriptions du Code de la Route, des arrêtés municipaux des localités traversées ainsi qu'aux articles du règlement type de la FFVE (disponible sur le site de la FFVE)

Article 6:

Pourra être exclu du VABC sur décision du bureau tout adhérent ayant une conduite dangereuse ou présentant un comportement inamical ou incorrect envers les autres.

Article 7:

Adhérer au VABC vaut acceptation implicite du présent règlement intérieur.

Pour rejoindre le VABC, s'adresser à la présidente: Françoise MAZET.

Tel: 06.07.81.27.43 - Mail: francoise.mazet@cegetel.net